



Veuillez agréer, Messdames et Messieurs les Ministres, l'expression de ma parfaite considération.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour étude et exploitation, la synthèse des recommandations du collège d'experts ayant participé à la table ronde du 22 septembre 2015, organisée par le CNES, relative au défi de la résilience, aux exigences de l'émergence de l'économie algérienne.

**P.T. : Un (01) document.**  
**Objet : Préconisations du « Collège d'experts ».**

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement

الجامعة  
الجامعة

22 OCT. 2015

No. A874 MD.C. / PM

الجامعة

ALGER, 2015/10/20

CNES/CABINET

---

**LES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS  
ALGERIENNE :  
DU DEFI DE LA RESILIENCE, AUX EXIGENCES  
DE L'EMERGENCE DE L'ECONOMIE**

Conseil National Economique et Social

République Algérienne Démocratique et Populaire

## UNE TELLE HYPOTHÈSE SUPPOSERAIT QUÉ, DANS LA PERIODE INTERCALAIRE, SOIT AVANT L'ADOPTION/PRONONCIATION DE LA LOI DE FINANCES POUR 2016, DES « NAVETTES BI-DIRECTIONNELLES », PUISSANT ÊTRE ORGANISÉES ENTRE LE GOUVERNEMENT ET CHACUNE DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT -

### MEURES A TRÈS COURT TERME, DONT CERTAINES AURAIENT, LE CAS ÉCHÉANT, VOCATION À FIGURER DANS LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2016.

Le présent document consigne l'essentiel des préconisations issues des débats et échanges ayant eu lieu au sein du « collège des experts ». Il ne fait donc que reproduire la quintessence des « regards croisés » instaillés à la résidence El Mithak (2015/09/20). Pour mieux apprécier les termes de référence de l'argumentaire qui sous-tend chacune des préconisations explicatives ci-après, il convient d'avoir à l'esprit l'ensemble du protocole des « attendus » tel que restitué dans le document portant « synthèse » des avis motivés émis par les experts eux-mêmes. La lecture attentive de ce dernier constitue donc un prérequis incontournable.

3. Moduler, selon des critères à arrêter, le délai d'exonération de paiement de PIBS ; il faut réduire de moitié le délai pour les activités faciles à mettre en place et qui entrent assez rapidement en rentabilité. L'industrie fonctionnaires et cadres supérieurs de l'Etat.

2. Prendre des mesures symboliques pour afficher la mobilité de l'ensemble des cadres de l'Etat à l'effet de juguler les effets de la baisse des recettes. Il est evogué une baisse des salaires de 5% pour les hauts fonctionnaires et cadres supérieurs de l'Etat.

1. Arrêter une trajectoire budgétaire étalée dans le temps, par exemple une période de 3 à 4 ans, pour afficher une vision qui dépasse le très court terme et pour préparer dans le temps les efforts d'ajustement. Il est nécessaire de ne pas gripper la croissance économique, essentiellement pour le moment par la dépense publique. A ce niveau, un exercice de simulation doit nécessairement être effectué par les services du ministère des Finances.

et les autres activités portuaires, demandant le plus souvent un délai d'exonération de PIBS ; il faut réduire de moitié le délai pour les activités faciles à mettre en place et qui entrent assez rapidement en rentabilité. L'industrie fonctionnaires et cadres supérieurs de l'Etat.

8. Augmenter le prix du carburant plus substantiellement que ne le propose le projet de loi finances pour 2016. La voiture restant une consommation des classes moyennes et des hauts revenus, il faut prévoir une hausse de 10 DA pour l'essence et de 15 DA pour le gazoil et ce, dans l'attente de la mise en place de mécanismes permettant de disposer d'un système plus autonome et en améliorant ses moyens d'action.

7. Retablir les règles de la concurrence sainte et loyale au sein du marché, en redynamisant le Conseil National de la Concurrence, en renforçant son autonomie et en améliorant ses moyens d'action.

6. Redynamiser rapidement le Conseil National de la Statistique, en installant sa nouvelle composante et le chargeur délaborer une SNDI (Stratégie Nationale de Développement de la Statistique), concourant aux standards universels, en concertation tant avec les services statistiques des différents secteurs et des grandes institutions de l'Etat, qu'avec l'Office National des Statistiques (ONS). Une implication forte du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (MICL), à travers sa Direction Générale en charge du « programme portant modernisation du Numéro d'Identification National (NIN) peut constituer les fondations du futur SNIS. Le projet de Stratégie Nationale du Développement de la Statistique devra être soumis à l'examen du Gouvernement, pour adoption, avant la fin du premier trimestre 2016.

5. Accélérer la mise en place du système de marguage fiscal, adopté par le Gouvernement en Août 2014, à l'effet d'une meilleure collecte des taxes inhérentes à produits importés ainsi qu'une meilleure collecte des taxes inhérentes à ces dernières.

4. Relever davantage l'écart incitatif entre les entreprises de production et l'activité d'importation pour la vente en l'état. L'IIBS dans ce second cas devrait atteindre un minimum de 30%. Diminuer dans le même temps l'IIBS de 2 ou 3 points au profit du secteur industriel et l'augmenter d'autant pour les services autres que les services nobles, relevant de l'EFC (réalisation d'applications informatiques par exemple).

Investissement plus lourd, doivent continuer de bénéficier des mesures actuelles.

en commun.

magotterauxquidéssavantaggeaitnile systéme productif niles services dédiés aux fractions les plus larges de la population, tel que le transport

9. Instaurer un paiement conséquent au titre de la vignette pour les véhicules de luxe (dépassant 10 CV). Ce paiement devrait être double voire triple pour les véhicules diesel. La vignette des véhicules allant de 7 à 9 CV devrait être augmentée de 50% (de 4000 à 6000DA) pour les véhicules essence et de 100% pour les véhicules diesel, le tout allant dans le sens des orientations que s'est fixées l'Algérie dans la perspective de la très prochaine « COP 21 ».

10. Obliger les entreprises et les administrations publiques à recycler leurs déchets en papier et en plastique, en les traitant et en sollicitant des entreprises publiques telles que Tonci et d'autres pour le recyclage. Chaque institution doit démontrer dans un premier temps le recyclage de pas moins de 15% de ses achats de consommables en plastiques et en biens de luxe et des biens pour lesquels le pays dispose de substituts locaux par l'instauration de taxes élevées et de normes restrictives.

11. Agir pour réduire les importations en découragéant l'importation des papier.

12. Révoir les dispositions du programme de conformité fiscale volontaire, en adoptant un taux dégressif en matière de taxe forfaitaire, soit - 1.5%

13. Lancer des études d'impacts visant l'appréciation de l'efficacité des différentes dispositions de bonifications fiscales. Dans cette optique notamment, il y a lieu de revoir la bonification des taux d'intérêt applicables quant à la création de la micro entreprise en introduisant une montants dont les détenteurs-déposants s'engageraient à les investir dans d'idiots, il est préconisé une exonération totale ou partielle sur les payer la taxe forfaitaire telle que fixe à 7%. Dans le même ordre du montant et ainsi de suite, ce qui fait que seuls les retardataires auront effectué entre mars et avril 2016 indûriraient le paiement d'une taxe de 1.5% janvier et février 2016 seraient exonérés de taxe forfaitaire, alors que celui par bimestre partant du 31/12/2016. Ainsi, tout dépôt de liquidités entre 1.5% et février 2016 seraient exonérés de taxe forfaitaire, alors que celle

les filières économiques privilégiées par le Gouvernement.

13. Lancer des études d'impacts visant l'appréciation de l'efficacité des différentes dispositions de bonifications fiscales. Dans cette optique notamment, il y a lieu de revoir la bonification des taux d'intérêt applicables quant à la création de la micro entreprise en introduisant une montants dont les détenteurs-déposants s'engageraient à les investir dans d'idiots, il est préconisé une exonération totale ou partielle sur les payer la taxe forfaitaire telle que fixe à 7%. Dans le même ordre du montant et ainsi de suite, ce qui fait que seuls les retardataires auront effectué entre mars et avril 2016 indûriraient le paiement d'une taxe de 1.5% janvier et février 2016 seraient exonérés de taxe forfaitaire, alors que celle par bimestre partant du 31/12/2016. Ainsi, tout dépôt de liquidités entre 1.5% et février 2016 seraient exonérés de taxe forfaitaire, alors que celle

car adossé au modèle « dépenses par nature » en l'orientant vers une 19. Révoir la configuration actuelle du système budgétaire, juge archaïque,

## MEURES A COURT TERME

dans ces zones, quitté à prévoir des compensations d'ordre fiscal ou (Zones d'expansion touristiques), afin de débloquer les investissements 18. Permettre au privé de prendre en charge l'aménagement des ZET autre.

application « à géométrie variable » de la règle 51/49. 17. Encourager l'investissement national et étranger à travers une secteur touristique est considéré comme étant le plus propice à une le cadre de la promotion des activités touristiques. A cet égard, le tout en améliorant les conditions de financement des projets entrant dans s'agissant des assiettes foncières pour les infrastructures touristiques, accélération de la levée des contraintes bureaucratiques déjà engagées 16. Diminuer de manière significative la croissance de la consommation demeurent parmi les plus sévères au monde.

préconisé d'adopter des normes proches des normes européennes qui être taxes selon leur efficacité énergétiques, par paliers de 100%. Il est énergivores, notamment les climatisateurs et les véhicules qui devraient interne d'énergie en favorisant l'utilisation d'équipements peu 15. Imposer aux grandes surfaces et grands magasins ayant les possibilités techniques (terminal de paiement) d'accéder le paiement par carte.

permettant aux banques d'utiliser librement leurs dépôts en devises. 14. Activer les dispositions concrètes le marché à terme des devises, bonification apportée aux secteurs qui sont saturés ou en voie de l'être.

et de l'innovation (TIC, formation hautement spécialisée et/ou continue, services nobles adossés aux chemins critiques de la Knowledge Economy de PME/PMI/TPE et Start Up orientées économie numérique et/ou permettre de « noircir la matrice industrielle » par le biais de « chapelets » discrimination favorable à certains secteurs tels que ceux devant services-conseil, etc.). On peut, par ailleurs, diminuer progressivement la

- configuration par « objectifs », par « projet » et par « programme ». A cet effet, il devient urgent de faire aboutir le projet en cours au Ministère des Finances et portant Modélisation du Système Budgétaire (MSB). La plateforme logicielle du Ministère des Finances, portant « Système d'information budgétaire de l'Etat (SIBE) », lancée en 2011 devrait contribuer plus activement à cet effort de réconfiguration. L'aboutissement de ce projet permettra au Gouvernement d'utiliser les outils de rationalisation budgétaire universellement adoptés : « rationalisation des choix budgétaires » (RCB), « planning and programming budget system » (PPBS), ou encore la « révision générale des politiques publiques » (RPP). Il est préconisé de fixer la date du 31 décembre 2016, comme date butoir à l'entrée en vigueur du nouveau système.
20. Accélérer l'instauration du pèage pour l'usage de l'autoroute, en vue de démonter la soutenabilité économique de certaines infrastructures publiques de base, ce qui permettra d'amorcer une transition vers un financement par le marché de celles-ci, (autoroutes, aéroports, ports, gares routières, centres de gestion de déchets, etc.), allégeant ainsi de manière significative le budget d'équipement
21. Réduire le train de vie de l'Etat et rationaliser ses dépenses. Il est préconisé de fixer à l'Etat un objectif de réduction de 20% de ses dépenses de fonctionnement, avec une efficacité meilleure, dans un horizon de quatre à cinq ans. A cet égard, il est proposé de maintenir, pendant plusieurs années, le montant nominal actuel des dépenses de fonctionnement, tout en reduisant les gaspillages et la corruption, par le biais « extrabudgétaires » sont de nature à contribuer à la rationalisation de la gestion, tout en réduisant les gaspillages et la corruption, par le biais « extrabudgétaires ». Même pour des contributions minimales, de tels financements d'une grande transparence et d'un plus haut degré d'efficacité. Pour ce faire, les experts estiment qu'il serait judicieux de créer une agence ad hoc.

22. Mobiliser des financements alternatifs « extrabudgétaires » pour les projets d'équipement, en ayant recours aux institutions internationales (BAD, Banque Mondiale, FMI, FADDS, etc.) et au Partenariat Public-Privé (PPP), le privé s'tenant aussi bien de privé local et international. Même pour des contributions minimales, de tels financements « extrabudgétaires » sont de nature à contribuer à la rationalisation de la gestion, tout en réduisant les gaspillages et la corruption, par le biais « extrabudgétaires ». Même pour des contributions minimales, de tels financements d'une grande transparence et la corruption, par le biais « extrabudgétaires ». Pour ce faire, les experts estiment qu'il serait judicieux de créer une agence ad hoc.

23. Segmementer le financement du déficit budgétaire résiduel en deux parties, financables séparément. La partie relative au budget d'opérations, la partie concernant le déficit de fonctionnement ferait l'objet d'un financement par un emprunt national de solidarité.

Parlement. La CNED pourrait être chargé de cette mission. hoc charge du montage financier des projets et qui, autre d'être dotée de règles de gouvernance sophistiquée, serait soumise au contrôle du

24. Réaliser un audit exhaustif de l'ensemble des subventions et des transferts explicites et implicites qui gravent le budget, pour un montant total représentant entre 20% et 30% du PIB, selon différentes études. Cette tendance est intenable sur le moyen et le long termes. Les audits réalisés devraient également proposer une critique visant un meilleur ciblage des subventions, ciblage dont la vertu serait de maintenir la dispensation des politiques sociales dans un « archétype catégoriel les plus vulnérables de la population, pour mieux installer cet équilibre dans la durabilité. Cette critique doit relever des standards financiers qui doivent produire de la croissance pour mieux la répartir.

25. Adopter, dans le village de l'autorisation accordée aux communes de financer les projets d'équipement, un système fiscal local flexible permettant aux communes, selon leur niveau de développement économique, de voter librement les taux de certaines taxes directes composant le budget communal, en particulier les taxes foncières et les taxes d'habitation. Il y aurait lieu également de considérer le système majoritaire se trouvant dans les grandes agglomérations, voire même dans la capitale.

26. Permettre aux communes la révision des valeurs locatives cadastrales servant de base à la détermination des taxes foncières sur les propriétés bâties qui sont perçues au profit exclusif des communes, et inclure dans

et services ailleurs qu'en Chine

1. Les emplois chinois non compétitifs vont chercher de nouvelles plateformes pour produire les mêmes biens

29. Redynamiser le SNAT, en le réactualisant dans le sens d'une meilleure exploitation de la diversité territoriale comme facteur de développement d'une stratégie de passage de l'offshoring à l'intérieur vers le nearshoring. Il attire la PME/PMI/TPE/START UP en Algérie. Il s'agit d'améliorer l'attractivité des territoires, en les spécialisant notamment, dans le cadre de la diversité territoriale comme facteur de développement

stratégie de type « Win-Win ».

Etat, l'excellence des relations « Algérie/Chine » se présente à une telle marche Européen. Il conviendrait de discuter de ces occurrences d'Etat à qui sont plus proches des grands marchés de consommateurs, tel que le délocaliser vers des zones comme l'Algérie, à court plus élevée certes, mais subsaharienne. Elles devraient être davantage encadrées, à présent, de zones à plus faible coût salarial comme l'Asie du Sud et l'Afrique procédent d'ores et déjà à une délocalisation de leur production vers des multinationales occidentales et les entreprises chinoises elles-mêmes manufacturières chinoises vers d'autres régions du monde. Les cours des dix prochaines années par un transfert de millions d'emplois la hausse des coûts de production en Chine, qui pourrait se traduire au vaillours régionales et internationales. Il s'agit notamment de tirer profit de des entreprises algériennes dans cette nécessité insertion aux chaînes de en cours et d'arrêter les mesures nécessaires pour un accompagnement effet, ces études se doivent de tenir compte des mutations internationales l'insertion dans les chaînes de valeur régionales et internationales. A cette approche conjuguée, combinant la substitution aux importations et une dégager celles qui présentent le meilleur potentiel de croissance par d'en dégager celles qui présentent le meilleur potentiel de croissance par

28. Mener des études de filières, ou mettre à jour celles qui existent, en vue

satisfaire à 70% par l'importation.

27. Agir auprès des organisations de gestion légaux des banques publiques en vue de les amener à proposer des taux d'intérêt très positifs sur l'épargne ; cela permettra à la fois d'augmenter les fonds préposables pour l'investissement et de réduire la demande de biens de consommation, une approche conjuguée, combinant la substitution aux importations et certaines communes des hauts plateaux et du Sud.

ces taxes le foncier non bâti qui représente un volume très important dans

30. Examiner, à cet effet, l'opportunité d'installer des plateformes logistiques offshore dans les zones cotières et surtout au Sud pour l'exportation, vers les Pays de l'Afrique subsaharienne, de produits locaux ou en provenance de pays tiers. L'amarrage constitue, à cet égard, un bon exemple de future plateforme logistique. De manière générale, mettre l'accent sur l'Algérie comme base logistique mondiale dans tous les domaines, sollicitant à la fois les transports maritimes, aériens et terrestres, et traitant ainsi pleinement profit de sa position

géostratégique et géo centrale.

31. Adopter une approche pragmatique à « géométrie variable », concernant la règle 51/49. Il est ainsi préconisé de délimiter ce qui est stratégique de la balance managériale, en combinant la balance devises, la balance technologique, stratégiques, en minimisant les blocages pour les secteurs non stratégiques, et de minimiser les blocages pour les secteurs non stratégiques, en trouvant un écart incitatif, sous forme de totalement lenteur des IDE et trouver un écart incitatif, sous forme de régime dérogatoire. Il s'agit d'offrir des avantages particuliers pour permettre des opportunités due peuvent offrir les IDE, notamment ceux qui profitent aux chaînes de valeur régionales et internationales.

32. Procéder à une évaluation sétiuse et précise des dispositifs de création d'emploi, devant déboucher sur une rationalisation des dispositifs d'aide par leur orientation vers les domaines d'activités à fort potentiel de création de richesse et d'emploi. Ainsi, est-il préconisé de transformer les projets individuels de PANSEJ et de la CNAC en projets collectifs et sous-traitance et la coproduction, afin de desservir des marchés proches (des grands marchés) tels que l'Europe et les marchés émergents où la croissance et la dynamique sont très importantes, (l'Afrique par exemple, notamment l'Afrique subsaharienne).

37. Mettre en œuvre la recommandation du colloque organisé sous l'égide du Ministère du Commerce en mars 2012 (« L'économie informelle en Algérie : les pistes d'une transition vers la formalisation »), appelant à l'élaboration d'un livre blanc du marché informel. Dans le même ordre d'idées, il est préconisé de simplifier le système fiscal en remplaçant payable mensuellement. Surtout, les charges sociales, qui ne sont plus l'ensemble des taxes et charges sociales par une contribution unique.

36. Révoir les dispositions du code des marchés publics en prévoyant une disposition traitant explicitement du principe de la sous-traitance, d'autant plus que la récente révision du code encourage les entreprises contractantes à adopter le principe de l'allotissement des projets. A cet égard, il est également préconisé de faire bénéficier les opérateurs de faire travailler plus les entreprises nationales et de réduire le déficit de l'balance des paiements.

35. Capitaliser les outputs issus de consultations antécédentes, notamment extraire les outputs les plus pertinents.

34. Encourager la mise en place de projets intégrés dans les campagnes dans le but de stabiliser la population rurale, en accordant la priorité absolue aux jeunes en ce qu'il concerne l'accès aux terres agricoles.

33. Consolider les capacités dédiées à l'irrigation agricole, en générissant le recours aux énergies renouvelables, en augmentant les allocations de ressources à l'accroissement de l'énergie à usage valoisation agricole, notamment dans les zones Sud/Grand Sud, sous forme de soutien direct et cible.

32. Mesures d'encouragement à l'emergence des PME/PMI/TPE/Start Up, fédérées, orientées activités et emplois durables, le tout en lien avec les mesures d'encouragement à l'emergence des PME/PMI/TPE/Start Up.

charge ».

3 Cf. Communiqué Conseil des Ministres du 02 Mai 2011 : « En outre, le Conseil national économique et social assurera, dans le cadre de ses rapports périodiques, le suivi du développement de l'économie hors hydrocarbures et particulièrement de l'entreprise, de sorte à recommander les mesures complémentaires ou les correctifs qu'il serait utile de prendre en charge ».

40. Transformer le régime existant du FRR en FII (Fonds pour l'investissement dans les infrastructures) et débougger une partie au FII, auquel serait adossée la CNED. Ce nouveau véhicule pourrait sigmificative des dépenses d'équipement, en transférant leur financement au FII, auquel seraient adossées la CNED. Ce nouveau véhicule pourrait

## MEURES A MOYEN TERME

ex-post.

39. Mettre en place une instance ou cellule centrale qui sera investie de la même ordre d'idées, mettre en place un think-tank au sein du CNES, mission emblématique s'attachant à la planification stratégique. Dans le permisant de proposer et de suivre cette vision et cette stratégie à long terme. Ce dernier sera à la disposition du Gouvernement pour l'éclairer par des avis experts sur un mode évaluatif à la fois ex ante, on-going et

38. Étendre les prérogatives des Ministres et simplifier les procédures en matière de création, de changement économique et de dissolution d'institutions sectorielles, selon les besoins et les spécificités de la société de créer des institutions productives, stables, justes, largement acceptées et - plus décisif encore - suffisamment flexibles pour être «l'efficience adaptive», celle-là même conférant pleine capacité à une période. En effet, le changement économique dépend surtout de l'efficience adaptative, selon les besoins et les spécificités de la modifiées ou remplaçées, en réponse aux feedbacks économiques et politiques.

37. Établir un régime unique et simplifié pourraient être sources d'inspiration. L'accord des appels à la régulation de l'ensemble des situations contractuelles, les modèles de taxation unique et simplifiée pourraient totales, ce qui a pour effet d'inciter l'entrepreneur à embaucher et/ou à assises sur la masse salariale, mais sur un pourcentage fixe des recettes enregistrer ses salaires. À l'heure où la CNAS et la CASNOS financent des appels à la régulation de l'ensemble des situations contractuelles, les modèles de taxation unique et simplifiée pourraient être sources d'inspiration.

43. Rehausser une capacité de financement additionnelle de l'ordre de huit à dix fois supérieure à ses fonds propres, qui s'élèverait à 25-30 milliards de dollars, soit le reliquat actuel du FRR. Au total, c'est une capacité de financement de l'ordre de 250 milliards de dollars qui pourrait être mobilisée au cours des dix prochaines années, à raison de 20 à 25 milliards de dollars par an, à travers ce fonds. Au passif, des financements complémentaires pourraient être levés aussi bien auprès d'acteurs nationaux (banques publiques, caisses d'épargne et de retraite) qu'internationaux (bailleurs de fonds multilatéraux), sous forme de « dette obligataire senior » et/ou d'obligations sécurisées par les revenus des projets réalisés (Project bonds). A l'actif, les ressources du dit Fonds publics Privés (PPP) associant l'Etat et des entreprises privées, soit, pourraient être investies soit, directement, dans le cadre de Partenariats monétaires directs aux catégories défavorisées devraient être privilégiées en place, à terme, d'un système de ciblage des subventions. Les transferts comme cela a été fait en Egypte.

42. Parvenir à financer la totalité du budget de fonctionnement par les recettes ordinaires, en « réservoir » en profondeur l'économie. Un premier objectif consistant à améliorer de 15 à 20 points, en 05 à 07 années, le taux de couverture du budget de fonctionnement par la fiscale hors hydrocarbures.

43. Rehausser les sciences mathématiques et consolider la formation initiale des lycéens, pourrait constituer un stimulant conséquent. Les énergies du futur. Accorder des bourses conséquentes pour soutenir ces la robotique, de l'intelligence artificielle, des nanotechnologies, des nouvelles économie qui est plus celle de l'industrie lourde mais celle de l'ingénierie, en nombre et en qualité, pour pouvoir s'attaquer à la

44. Élargir progressivement, quoique d'un pas cadencé, l'Algérie comme champion des énergies renouvelables, en particulier des énergies d'origine solaire et géothermique, à l'image de la matrice du GNL à la fin des années soixante, avec une capacité d'anticipation exceptionnelle. Ce qui réveillerait dans l'imagination de nos concitoyens l'esprit créateur de la « nouvelle frontière ».
45. Favoriser la création et le développement des entreprises, notamment en : a) initiant un système d'intégration/intéressement des compétences nationales telles que les ingénieurs et techniciens retraités, pour les éléver au rang de « seniors professionnels » ; b) montant des formations spécifiques dédiées aux démarches transversales d'application du développement territorial et durable, passant par la création de filières d'agents de développement territoriale, de chefs de projet territorial, de spécialistes des espaces urbains, suburbains et ruraux au gré du « génie des territoires », etc. ; c) évitant de bloquer l'importation de l'approvisionnement industriel et des machines et biens d'équipement, pour ne pas gâcher la machine industrielle.
- d) orientant les entreprises publiques vers les produits et les services qui ne peuvent être fournis économiquement par le secteur privé (monopoles naturels, infrastructures, industries en déclin, ou industries naissantes donc peu rentables) ; e) créant un corps de justice spéciale dans le fonctionnement des entreprises et de l'économie ; f) évaluant les responsables administratifs en fonction de leur contribution à la performance économique de leur secteur d'activité ; g) introduisant les basesiques de la discipline de l'économie dans les programmes des enseignements primaires et secondaires ;

49. Agir de sorte à ce que les subventions implicites accordées aux entreprises en matière d'énergie et d'eau - via des prix inférieurs au coût de revient et en matière d'accès au financement - via des taux d'intérêt bonifiés donnent lieu à des contreparties tangibles pour le budget de l'Etat et pour sa politique d'emploi. Ces subventions devraient, en tout état de cause, être explicites et réduites graduellement au fil du temps, pour laisser place à un système transversal d'incitations fiscales à pour l'Etat et pour la collectivité d'emploi. Ces subventions devraient, en tout état de cause, être explicites et réduites graduellement au fil du temps, pour l'Etat et pour la collectivité d'emploi.

48. Mettre en place un cadre de gouvernance à même de permettre de rompre avec le caractère vertical et univoque de l'action administrative et degrée d'autonomie et dont la performance servait dorénavant appréciable, à fort ce, en optant progressivement pour une administration flexible et faire, il est recommandé de fixer des objectifs chiffrés aux Ministres en charge des secteurs dits « économiques » et même aux responsables de filières, en termes de contribution de leurs secteurs et filières respectifs au PIB (+2% de contribution au PIB pour le secteur industriel en 2017 par exemple).

47. Accorder une plus grande importance à la modernisation et au développement de tous types d'élèvage et protéger les races locales.

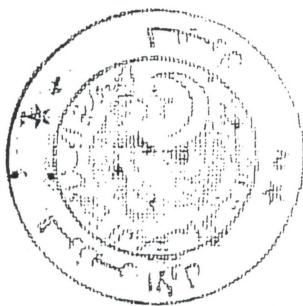
46. Devenir, d'abord, un pays agricole est un prérequis pour tout pays aspirant à devenir un pays industrialisé. A cet effet, il est recommandé de favoriser le développement de l'agriculture en commençant par assainir définitivement la situation du foncier agricole, en cadastrant les terres agricoles par l'établissement d'une carte agricole nationale selon la spécificité des régions et en apurant le contenu du foncier agricole, notamment des terres Arch.

h) encourager l'organisation des associations professionnelles spécialisées et en leur confiant la responsabilité de l'établissement des normes éthiques, déontologiques et professionnelles relevant de leurs domaines respectifs, tenant compte des standards universellement reconnus en matière de « corporate governance » ;

L'investissement dans l'outil productif, l'efficacité énergétique et l'innovation, le tout visant à optimiser les capacités entrepreneuriales.

50. Faire en sorte que, d'une façon générale, la mise en œuvre d'idées de projet devrait pouvoir se faire spontanément, à l'abri de contraintes trop souvent découragantes (local, crédit, embuscade) et surtout sans avoir à payer de charges avancées que l'activité n'aît pu démarrer pour ensuite produire des résultats.

L'Etat se doit de reformuler ses priorités stratégiques, de réorganiser le cadre budgétaire et fiscal, et plus généralement de revisiter l'architecture institutionnelle en matière de gouvernance économique et sociale, la perspective macro étant de fixer explicitement pour l'Algérie un cap stratégique d'urgence.



ଓଡ଼ିଶା ପ୍ରଦେଶ ପାତ୍ର କମିଟି  
ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ଓଡ଼ିଶା ପ୍ରଦେଶ ପାତ୍ର କମିଟି

ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ଓଡ଼ିଶା ପ୍ରଦେଶ ପାତ୍ର କମିଟି, ଓଡ଼ିଶା ପାତ୍ର କମିଟି, ଓଡ଼ିଶା ପାତ୍ର କମିଟି  
ପାତ୍ର ପରିଷଦ, 2015 ଜାନୁଆରୀ 22 ତାରିଖ ମଧ୍ୟ ଏହା ପାତ୍ର କମିଟି  
ପାତ୍ର ପରିଷଦ ପାତ୍ର ପରିଷଦ ପାତ୍ର ପରିଷଦ ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ପାତ୍ର ପରିଷଦ (10)

ପାତ୍ର ପରିଷଦ ପାତ୍ର ପରିଷଦ ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ଓଡ଼ିଶା ପାତ୍ର କମିଟି

2015 ଜାନୁଆରୀ 22

ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ପାତ୍ର ପରିଷଦ

ପାତ୍ର ପରିଷଦ ପାତ୍ର ପରିଷଦ ପାତ୍ର ପରିଷଦ